

PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

Direction départementale des
Territoires et de la Mer
Service Ressources
Milieux et Territoires
Bureau Police de l'Eau



Rouen, le 19 décembre 2014

Nos réf. : ED/ML
Affaire suivie par : Eric DARDEL
Tél. : 02 32 18 94 83
Fax : 02 32 18 94 92
mel : eric.dardel@seine-maritime.gouv.fr

Monsieur le Directeur
de la société ALBEA
Allée des Maisons Bleues
Le Bosc Hérisson
76570 MESNIL PANNEVILLE

A l'attention de Monsieur LANNAUD

N/Réf : Dossier loi sur l'eau n°76-2012-00254 – contrôle des ouvrages autorisés par AP des 6/03/2013 et AP complémentaire du 21/08/14

V/Réf :

Objet : ouvrages de gestion des eaux pluviales de l'A 150

RECOMMANDE AVEC AR

PJ : copie du procès verbal de visite du 17/12/14

Monsieur le directeur,

Le 17 décembre 2014, en compagnie de Monsieur Benoît PAEPEGAEY (Ingénierie GIE A 150), Monsieur Eric DARDEL, chargé de la police de l'eau à la DDTM 76, a procédé à un contrôle des ouvrages de gestion des eaux pluviales de l'autoroute A 150 section Barentin-Ecailles Alix, autorisés par l'arrêté préfectoral du 6 mars 2013, complété par l'arrêté du 21 août 2014.

Le contrôle a porté sur les bassins de rétention d'eaux pluviales suivants :

- Bassins multifonctions de rétention et traitement des eaux pluviales de ruissellement de la plateforme routière : BM 1.1-BM 32.2-BM 57.2-BM 81.1-BM 85.1-BM 109.2-BM 125.1-BM 128.1-BM 150.1-BM 151.1-BM 168.1.

sur ces derniers, les points suivants ont été contrôlés :

mode d'étanchéité : par matériaux ou bâche
ouvrage d'entrée d'eau : by-pass, vannes de fermeture
ouvrage de gestion du débit de fuite et de surverse
confinement de la pollution accidentelle
gestion de l'exutoire : zone humide associée

- Bassins d'écrêtement des eaux des bassins versants naturels interceptés par l'ouvrage routier : BE 1.1-BE 142.2-BE 147.1.

sur ces derniers, les points suivants ont été contrôlés :

ouvrage d'entrée d'eau
ouvrage de gestion du débit de fuite et de surverse
gestion de l'exutoire

Le contrôle a porté également sur les ouvrages hydrauliques de traversée suivants et leurs fosses de diffusion ou zones humides associées :

OHA 1845-OHA 2340-OHA 3280-OHA 3640-OHA4260-OHA 5160-OHA 5626-OHA 7125-OHA 8042-OHA8462-OHA 8922-OHA 9755-PI 1076-OHA 11618-OHA12720-OHA 13660-OHA 16804.

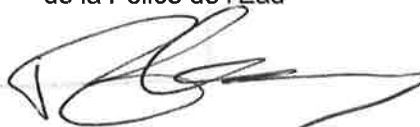
Ont également été visitées les mares et zones humides compensatoires aux bassins multifonctions suivantes :

ZH BM 1.1-ZH Bel Event-ZH BM 32.2-ZH BM 57.2-ZH BM 81.1-ZH BM 85.1-ZH BM 109.2 ZH-BM 125.1-ZH BM 168.1 et 9 mares compensatoires.

Les ouvrages contrôlés sont conformes à l'arrêté d'autorisation du 6 mars 2013 et à l'arrêté complémentaire du 21 août 2014 pour ce qui est des points contrôlés ci-dessus et sous réserve des remarques figurant au procès-verbal de visite ci-joint.



Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

REC
Le responsable du Bureau
de la Police de l'Eau



Matthieu HONORE

Visite de contrôle de la bonne réalisation des ouvrages prévus dans l'arrêté loi sur l'Eau	
Participants :	<p>E. DARDEL (DDTM 76 - BPE)</p> <p>B. PAEPEGAËY (INGENIERIE GIE A150)</p>
	Date : 17/12/14
Bassins multifonctions	
Liste des ouvrages visités :	<p>BM 1.1 - BM 32.2 - BM 57.2 - BM 81.1</p> <p>BM 85.1 - BM 109.2 - BM 125.1 - BM 128.1</p> <p>BM 150.1 - BM 151.1 - BM 168.1</p>
Constat :	<p>Transmettre la note de réébaudieité des BM 1.1, BM 57.2, BM 81.1, BM 85.1 et BM 109.2 -</p> <p>Ouvrage fuite fermé sur le BM 81.1 et BM 168.1</p>
Bassins d'écrêtement	
Liste des ouvrages visités :	BE 1.1 - BE 142.2 - BE 147.1
Constat :	<p>Préciser volume mort et surface permanente en eau pour le BE 1.1</p> <p>Pour le 142.2 : surveiller descente d'eau (présence de silice, feuilles et racines)</p> <p>transmettre le protocole de surveillance</p> <p>Ouvrage de fuite à poser pour le 147-1</p>

Visite de contrôle de la bonne réalisation des ouvrages prévus dans l'arrêté loi sur l'Eau	
Participants : E. DARDEL - B. PÆPEGÆY	Date : 17/12/14
Ouvrages hydrauliques de traversée	
Liste des ouvrages visités :	OHA 1845 - OHA 2340 - OHA 3280 OHA 3640 - OHA 4260 - OHA 5160 OHA 5626 - OHA 7125 - OHA 8042 - OHA 8462 OHA 8922 - OHA 9755 - PI 1076 - OHA 11618 - OHA 12720 - OHA 13660 - OHA 16804
Constat :	OHA 3280 : seuil béton à installer en sortie de la zone humide OHA 5160 : talus de protection fait par l'agriculteur en sortie de zone humide ; à creuser. OHA 5626 : g
Mesures compensatoires : mares et zones humides	
Liste des ouvrages visités :	ZH BM 1.1 - ZH Bel Event - ZH BM 32.2 - ZH BM 57.2 ZH BM 81.1 - ZH BM 85.1 - ZH BM 109.2 - ZH BM 125.1 ZH BM 168.1 + 9 mares compensatoires
Constat :	RAS. transmettre à BPE le récolement des mares réalisées.
Signatures	  B. PÆPEGÆY (ING. GIE A150) E. DARDEL (DIR. Pêche eau.)



LA POSTE

Feuillet fixe

Ne pas

détacher



Numéro de l'envoi :

1A 103 091 5815 9

Présenté / Avisé le :

Distribué le :

SGR2 V21 - PIC 6A - 20155300T01 - 09/14

Date :

Prix :

CRBT :

La Poste S.A. au Capital de 3 800 000 000 € - RCS Paris 356 000 000
Siège Social : 44 boulevard de Vaugirard - 757 57 Paris CEDEX 15



LA POSTE

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi :

1A 103 091 5815 9

SGR2 V21 - PIC 27A - 20155300T01 - 09/14

